

PROJET DE LOI N° 19 AUTEUR: M. Jean-Marc Fournier, 1^{er} du Sport
TITRE: Loi instituant le Fonds pour le développement du Sport et de l'activité physique

- Présentation le : 2006-05-10

Consultations gén. ou part. à la — le —

Dépôt du rapport de commission: —

Motion de scission le : —

Motion de report le : —

- Adoption du principe le : 2006-05-26

Étude détaillée à la CAT le 2006-06-06

- Dépôt du rapport de Commission le : 2006-06-07

Si amendement(s) en Commission : oui non Si amendement au titre : oui non

Si amendement(s) transmis en vertu de l'article 252 : oui non

de M — (... articles amendés)

de M — (... articles amendés)

de M — (... articles amendés)

- Prise en considération du rapport le : 2006-06-08

Amendements transmis en vertu de l'article 252 et qui ont été adoptés :

de M —

de M —

de M —

Si amendement(s) en vertu de l'article 257 : oui non (... articles amendés)

- Adoption du projet de loi le: 2006-06-13

- Sanction du projet de loi le: 2006-06-14 (2006, c. 21)

Motion de suspension des règles présentée le : —

Feuille de temps jointe sur: —

Feuille de vote jointe sur: —

Autres: —

Handwritten text, possibly a signature or name, located at the bottom left of the page.



ASSEMBLÉE NATIONALE

no 325-20060607

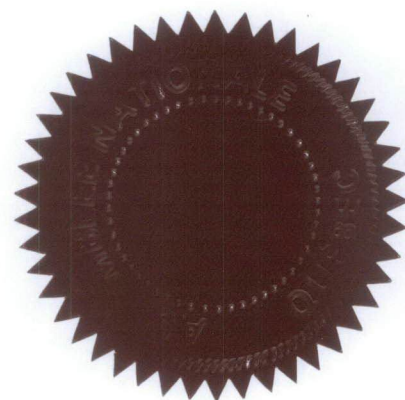
TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE - DEUXIÈME SESSION

Commission de l'aménagement du territoire

PROCÈS-VERBAL

Séance du 6 juin 2006

Étude détaillée du projet de loi n° 19,
*Loi instituant le Fonds pour le développement
du sport et de l'activité physique*
(Texte adopté sans amendement)



1000

PROCÈS-VERBAL

Commission de l'aménagement du territoire

Le mardi 6 juin 2006

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 19, *Loi instituant le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique*. (Ordre de l'Assemblée, le 26 mai 2006)

Membres présents :

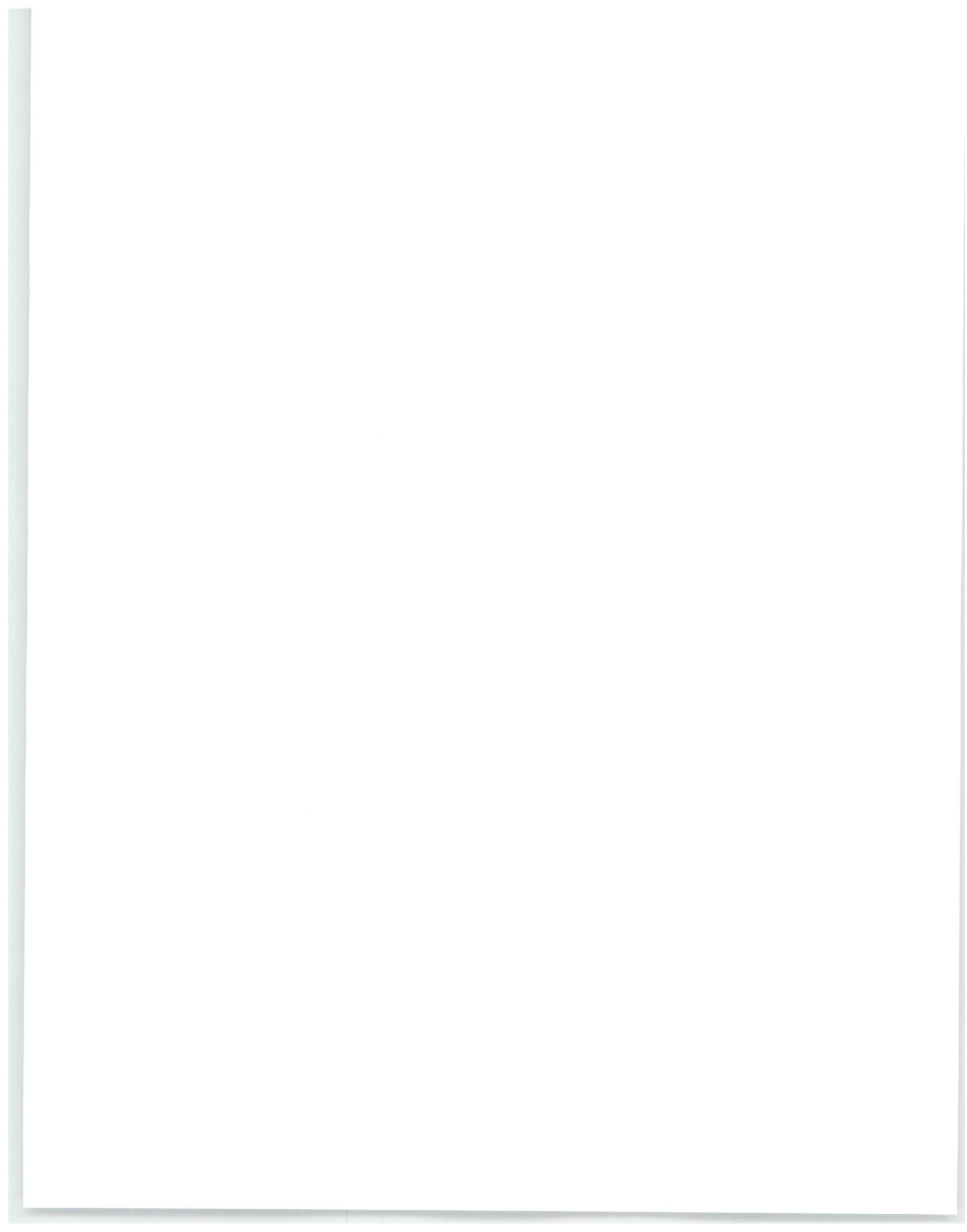
- M. Ouimet (Marquette), président de la Commission
- M. Legendre (Blainville), vice-président de la Commission et porte-parole de l'opposition officielle en matière de famille, sport et loisir

- M. Auclair (Vimont)
- M. Blackburn (Roberval), en remplacement de M. Bordeleau (Acadie)
- M. Dubuc (La Prairie)
- M. Fournier (Châteauguay), ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- Mme Hamel (La Peltrie)
- Mme Houda-Pepin (La Pinière)
- M. Lemay (Sainte-Marie – Saint-Jacques)
- M. Tomassi (LaFontaine)

Autre participant :

- M. André Lavigne, Bureau des projets spéciaux, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

La Commission se réunit à 11 h 12 sous la présidence de M. Ouimet (Marquette), président de la Commission.



ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

Mme la secrétaire informe la Commission du remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Fournier (Châteauguay) et M. Legendre (Blainville) font des remarques préliminaires.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : Un débat s'engage.

À 12 h 59, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 07, la Commission reprend ses travaux.

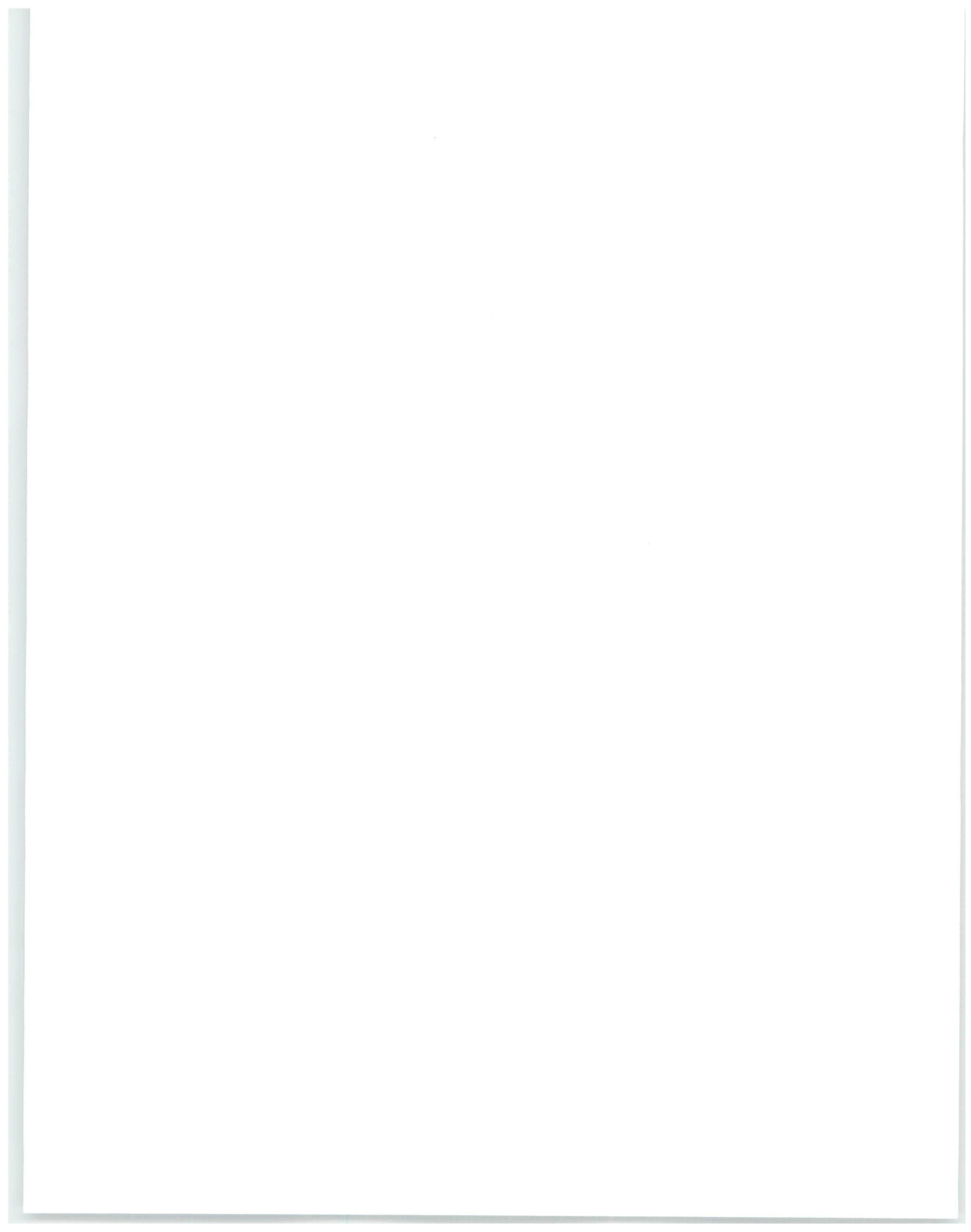
Article 1 (suite): Après débat, l'article 1 est adopté.

Article 2 : Un débat s'engage.

Avec la permission de M. le président, M. Fournier (Châteauguay) dépose le document côté CAT-77.

M. Fournier (Châteauguay), s'engage à transmettre à la Commission les règlements et cahiers de normes afférents lorsqu'ils seront prêts.

Le débat terminé, l'article 2 est adopté.



Article 3 : Un débat s'engage.

À la demande de M. Fournier (Châteauguay), il est convenu de permettre à M. Lavigne de prendre la parole.

Le débat terminé, l'article 3 est adopté.

Article 4 : Après débat, l'article 4 est adopté.

Article 5 : Un débat s'engage.

Mme Hamel (La Peltrie) remplace M. le président.

Le débat terminé, l'article 5 est adopté.

Article 6 : Après débat, l'article 6 est adopté.

Article 7 : Après débat, l'article 7 est adopté.

Article 8 : Après débat, l'article 8 est adopté.

Article 9 : Après débat, l'article 9 est adopté.

Article 10 : Après débat, l'article 10 est adopté.

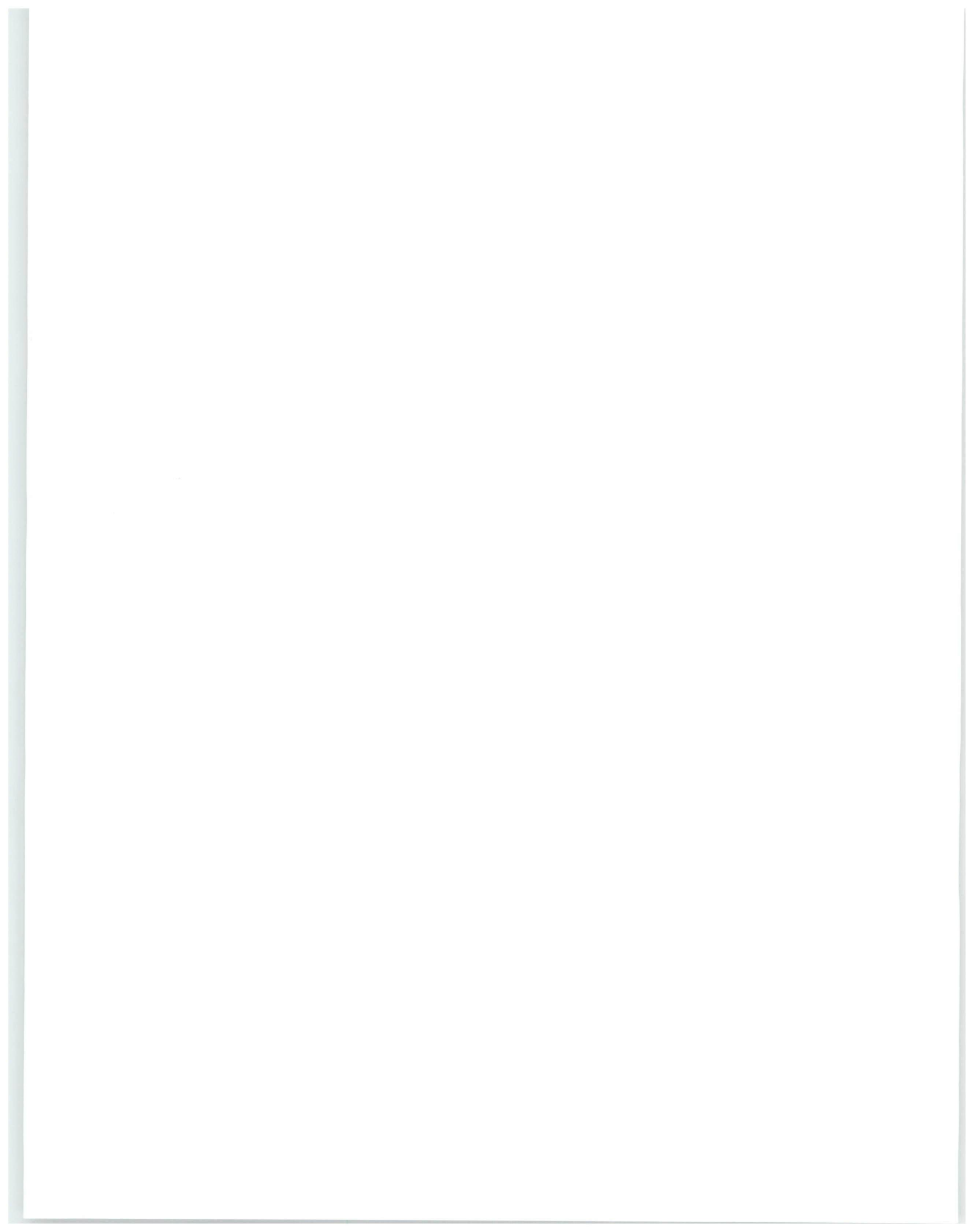
Articles 11 à 14 : Les articles 11 à 14 sont adoptés.

Article 15 : Après débat, l'article 15 est adopté.

Article 16 : L'article 16 est adopté.

Titre du projet de loi n°19 : Le titre du projet de loi est adopté.

Texte du projet de loi n°19 : Le texte du projet de loi n°19, *Loi instituant le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique* est adopté.



REMARQUES FINALES

M. Legendre (Blainville) et M. Fournier (Châteauguay) font des remarques finales.

À 16 h 52, la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,



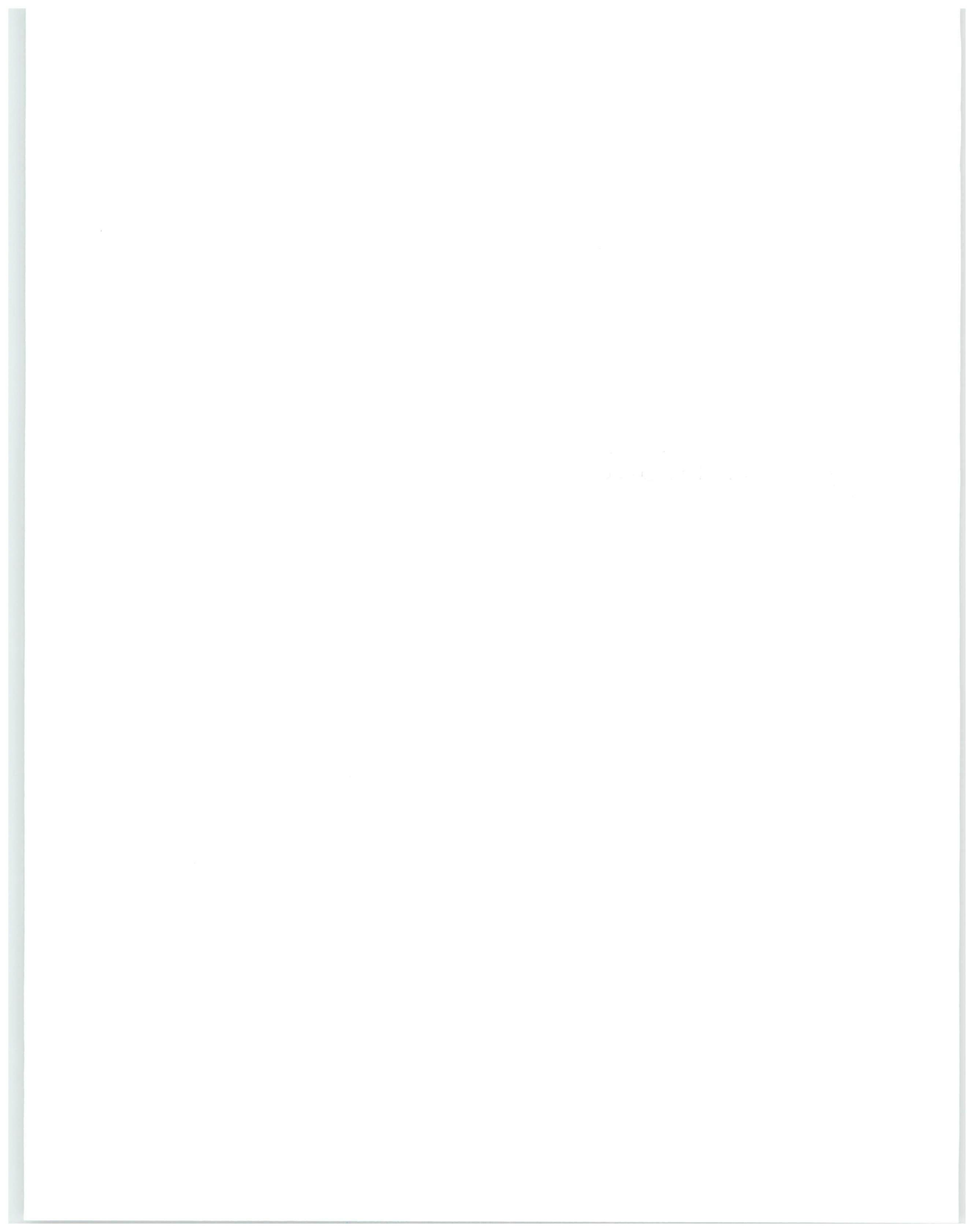
Lise St-Hilaire



François Ouimet

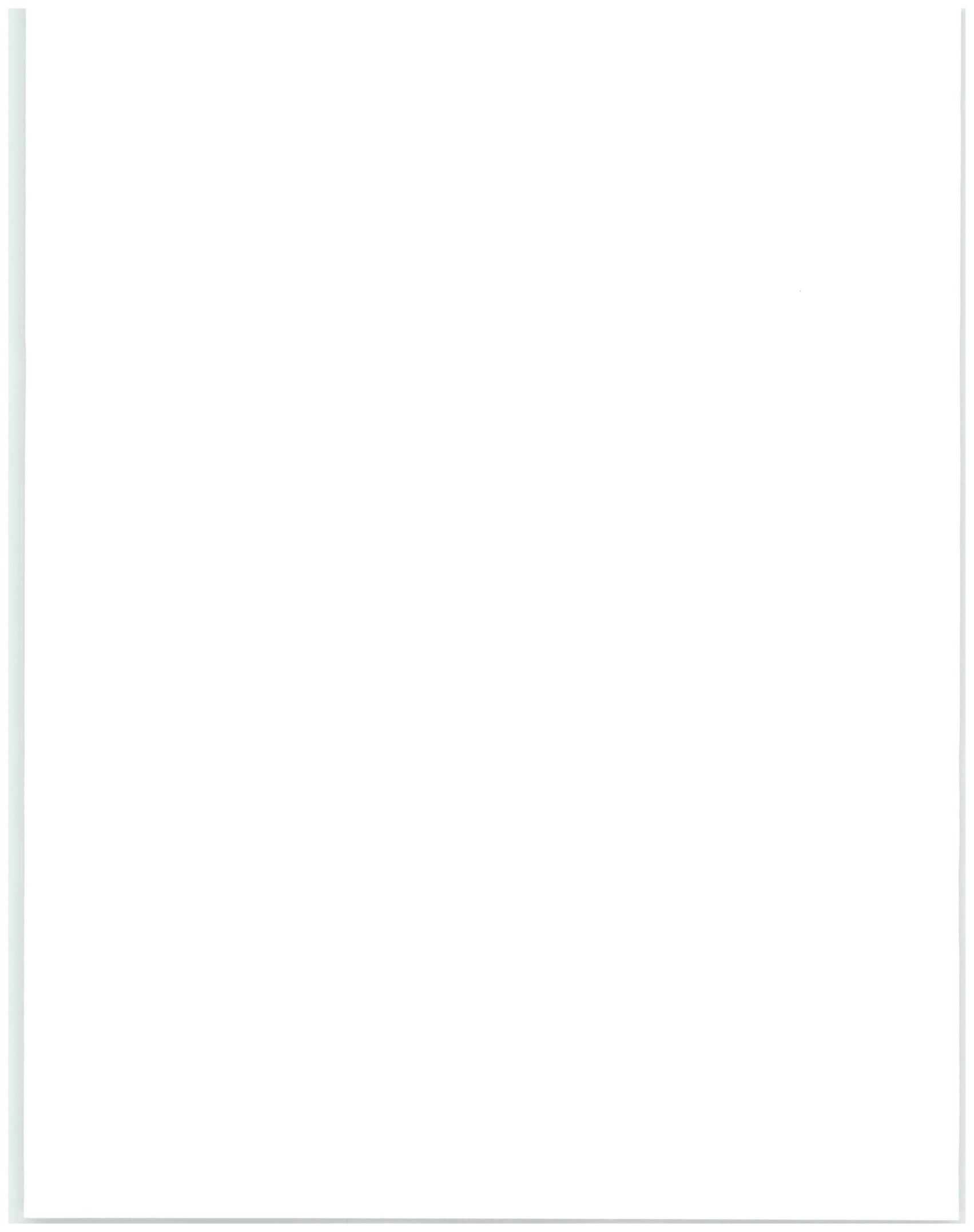
LSH/sl

Québec, le 6 juin 2006



ANNEXE I

Document déposé



Liste des documents déposés

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. *Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique. Prévisions financières lors du budget 2006-2007. Programme de soutien aux installations sportives et récréatives.* [Tableau]. Non daté. 1 f. Déposé le 6 juin 2006. CAT-77

